

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au Budget Primitif et réellement exécutées.

Elaboré par la Mairie, il doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le Trésor Public.

Le compte administratif, véritable bilan comptable, se compose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La Commune dispose d'un budget, dit principal, et de 8 budgets annexes :

- Le budget eau
- Le budget assainissement
- Le budget forêt
- Le budget affaires économiques
- Le budget lotissement
- Le budget revente énergie
- Le budget cimetière
- Le budget Lépages-Maxonchamp

LE BUDGET PRINCIPAL

I – La section de fonctionnement

L'année 2017 se solde par un excédent de fonctionnement de 1 370 435.17 € après prise en compte du report de l'excédent 2016 de 572 378.54 €

Les dépenses se sont élevées à 2 829 390.51 € et les recettes à 3 627 447.14 €.

Les produits fiscaux sont stables du fait de la volonté de la Commune de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages et des entreprises.

Les taux communaux sont les suivants :

- | | |
|---|---------|
| - Taxe d'habitation : | 20.13 % |
| - Taxe foncière : | 11.36 % |
| - Taxe sur le foncier non bâti : | 19.58 % |
| - Cotisation foncière des entreprises : | 20.80 % |

Les dotations et compensations de l'Etat, qui représentaient plus de 35 % des recettes de fonctionnement sont en continuelle diminution : plus de 17 % entre 2014 et 2017 et leur part dans la section de fonctionnement diminue pour passer de 37% en 2014 à 32 % en 2017.

En revanche, les recettes réelles de fonctionnement restent largement supérieures aux dépenses réelles de fonctionnement et le coefficient d'épargne est stable et de bon niveau.

Le niveau d'épargne nette laisse des fonds disponibles pour investir, après remboursement des emprunts (charge annuelle : 60 228 €).

Le taux d'endettement (charge totale annuelle de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement) est quasiment inexistant.

L'encours total de la dette (219 530 € fin 2017) ne représente que 0.06% des recettes réelles de fonctionnement.

La Commune a donc largement les capacités financières de supporter les investissements futurs.

Tableau synthétique des dépenses

Chapitre	Libellé	2017 CA	En % des dépenses
O11	Charges à caractère général	998 163,94	35,28
O12	Charges de personnel et frais assimilés	1 344 566,95	47,52
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 210,12	4,74
65	Autres charges de gestion courante	313 646,18	11,09
66	Frais financiers	7 426,01	0,26
67	Charges exceptionnelles	31 377,31	1,11
		2 829 390,51	100,00

Tableau synthétique des recettes

Code	Libellé	CA	En % des recettes
13	Atténuations de charges	3 855,87	0,11
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70,80	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	153 703,21	4,24
73	Impôts et taxes	1 623 901,56	44,77
74	Dotations, subventions et participations globales	1 489 193,36	41,05
75	Autres produits de gestion courante	309 200,35	8,52
76	Produits financiers	10,80	0,00
77	Produits exceptionnels	47 511,19	1,31
		3 627 447,14	100,00

Les effectifs

L'effectif de la commune est de 35 agents, réparti de la façon suivante :

- 13 agents techniques
- 5 ATSEMS
- 6 agents affectés au périscolaire et à l'entretien des locaux
- 11 agents administratifs.

II – La section d'investissement

L'année 2017 se solde par un excédent d'investissement de 354 536.52 € après prise en compte du report de l'excédent 2016 de 524 319.10 €

Les dépenses se sont élevées à 777 731.60 € et les recettes à 607 949.02 €.

Les restes à réaliser, qui constituent des dépenses engagées et non encore réglées et des recettes certaines non encore encaissées, se décomposent de la façon suivante :

- 990 467.42 € en dépenses
- 438 400.00 € en recettes.

Le déficit de clôture de 197 530.90 € est très largement couvert par l'excédent de fonctionnement (1 370 435.17 €)

Le résultat global du compte administratif est de 1 172 904.27 €.

Tableau synthétique des dépenses

Code	Libellé	CA
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	70,80
1641	Emprunts en euros	52 801,93
165	Dépôts et cautionnements remboursés	539,95
20	Immobilisations incorporelles	25 085,44
21	Immobilisations corporelles	292 768,49
23	Immobilisations en cours	406 464,99
		777 731,60

Tableau synthétique des recettes

Code	Libellé	CA
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	134 210,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	463 531,32
13	Subventions d'investissement	8 723,20
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469,38
21	Immobilisations corporelles	15,00
		607 949,02

LES BUDGETS ANNEXES

Tableau synthétique des dépenses, recettes et résultats 2017 :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat
Eau	232 664	301 485	68 822
Assainissement	278 484	455 568	177 084
Forêt	292 891	489 190	196 299
Affaires économiques	21 861	49 697	27 835
Lotissement	89 254	157 908	68 653
Revente électricité	12 699	20 723	8 024
Cimetière	63 520	64 719	1 199
Lépange			
Maxomchamp		33 249	33 249

BUDGETS	INVESTISSEMENT						
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Solde RAR	Résultat global
Eau	67 256	211 452	144 197	102 091	9 120	-92 971	51 226
Assainissement	94 004	322 596	228 592	9 970		-9 970	218 622
Forêt	62 876	77 662	14 786	7 324	15 770	8 446	23 232
Affaires économiques	267 111	185 591	-81 520	440 314	218 347	-221 967	-303 487
Lotissement	178 509	89 254	-89 254				-89 254
Revente électricité	4 221	26 684	22 463				22 463
Cimetière	58 052	63 520	5 468				5 468
Lépange Maxomchamp			0				0

Un prêt aurait dû être mis en place en 2017 pour financer l'acquisition d'un bien immobilier sur le budget des Affaires Economiques. Il le sera sur 2018, ce qui explique le résultat de ce budget en 2017.

APPROCHE PLURI-ANNUELLE DE LA DETTE

La commune n'a souscrit aucun emprunt à risques.

Encours de prêts au 1^{er} janvier de l'année en cours, tous budgets confondus :

	FORET	PRINCIPAL	EAU	ASSAINISS	AFF ECO	ENCOURS TOTAL
2018	1 023	219 530	238 873	91 393	802 068	1 352 888
2019		185 088	212 026	82 254	694 165	1 173 532
2020		149 604	184 173	73 115	584 623	991 515
2021		113 049	155 276	63 975	473 418	805 718
2022		75 389	125 293	54 836	360 523	616 041
2023		36 592	94 181	45 697	294 901	471 371
2024		0	63 345	36 557	228 203	328 106
2025			47 490	27 418	160 412	235 319
2026			30 900	18 279	91 509	140 688
2027			13 543	9 139	39 258	61 941
2028			0	0	0	0

Tous les prêts en cours seront échus au maximum dans 9 ans. :

- 2018 pour le budget Forêt
- 2023 pour le budget Principal
- 2027 pour les budgets Eau, Assainissement et Affaires économiques.

D'ici 4 ans, l'encours de la dette aura diminué de moitié.

La Commune a donc une réelle capacité d'endettement pour financer les investissements futurs.

